FIDECO AUDIT

Cabinet FIDECO AUDIT
10 rue Léon Sazerat – 87000 Limoges
Tél. AC 06.80.37.58.57 – Tél. PEC 06.48.14.50.98
www.fideco-audit.fr – contact@fideco-audit.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE MKDIR, SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE (S.A.R.L.) EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (S.A.S.)

SARL MKDIR
Société À Responsabilité Limitée au Capital de 4.968.540 €uros

Siège social :
15 rue Jules Hermann
SAINTE CLOTILDE
97490 SAINT DENIS DE LA REUNION

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Notre mission prend fin avec le dépôt du présent rapport, et il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de signature.

La transformation prendra effet à la date de la décision des associés approuvant l'opération de transformation.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La société clôturant ses comptes le 30 septembre 2025, nous avons obtenu les comptes annuels à cette date.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Au 30 septembre 2025, l'actif de la société s'élève à 7.798.662 €, composé des principaux éléments suivants :
- Des titres de participations dans la SAS BEDMAC pour un montant de 7.516.104 € ;
- Des disponibilités pour un montant total de 281.582 € dont 150.000 € au titre d'un compte à terme.

Les comptes annuels, arrêtés au 30 septembre 2025, font apparaître des capitaux propres d'un montant de 5.135.542 €, dont 131.547 € au titre du résultat de l'exercice.

Le capital social s'élève à 4.968.540 €.

Les dettes de la SARL MKDIR s'élèvent à 2.663.120 €, et les principaux éléments sont les suivants :
- Un compte courant d'associé de 77.611 € ;
- Une dette fournisseur d'immobilisation de 64.794 € correspondant au rachat d'une action de la société BEDMAC ;

- Une dette de 2.483.770 € correspondant à une soulte à verser consécutive à une donation partage en date du 26 février 2025.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

- À analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Limoges, le 8 octobre 2025



Le Commissaire à la Transformation
FIDECO AUDIT
Arnaud CLAMONS
Membre de la Compagnie Régionale GRANDE AQUITAINE